

GUIDE DES CONSEILS SANITAIRES DES ACTIVITES VOILE DE PLAISANCE

DOCUMENT RÉVISÉ SUITE À LA RELECTURE DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES ET DES GLÉNANS.

PREAMBULE :

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fédération Française de Voile s'est engagée à accompagner ses structures affiliées, leurs adhérents et les pratiquants afin qu'ils traversent au mieux cette crise inédite. Cette note concerne la période de déconfinement et vise le même objectif : proposer ses services, partager ses travaux et ses conseils avec tous les pratiquants de la voile de plaisance. Nous souhaitons tous retrouver l'accès à nos plans d'eau et une reprise des activités le plus rapidement possible, mais nous devons respecter les règles et les normes édictées par notre Gouvernement afin de, prioritairement, préserver la santé de tous.

Les recommandations que vous trouverez dans cette note évolueront au fil des décisions gouvernementales, des précisions et déclinaisons locales, des études scientifiques et des retours d'expériences. Ce document est donc voué à progresser.

Une épidémie est en cours. Le déconfinement proposé au niveau national et appliqué dans chaque département vise à ralentir sa propagation et ne signifie pas qu'une levée des précautions est envisageable. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Ces recommandations peuvent être complétées en prenant connaissance des recommandations faites par le Ministère des Sports et par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Ministère des Sports Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives :

http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesportparsport_fiches.pdf

Ministère de la transition écologique et solidaire :

- Plaisanciers, appel à la prudence après le déconfinement !

https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/flyer%20d%C3%A9confinement%20plaisanciers%20A5_Web.pdf

- Recommandation aux Plaisanciers :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coronavirus-covid-19-recommandations-aux-plaisanciers-et-aux-entreprises-filiere-nautique>

Fédération des Ports de Plaisance :

<http://www.ffports-plaisance.com/accueil/guide-bonnes-pratiques/>

A CE STADE IL EST NECESSAIRE DE RAPPELER QUE :

- Nous ne pouvons pas évaluer correctement (avec certitude) les personnes ayant été en contact avec le virus.
- Nous ne pouvons pas présager correctement (facilement) si une personne donnée est contagieuse/porteuse.
- Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer correctement les impacts actuels et à moyen terme de la situation.

En conséquence, la modestie et la prudence chères aux bons marins doivent être de mise. Même si nous aimons « la voile » et savons que les diversités de pratiques permettent à chacun d'apprécier pleinement cette activité, nous estimons indispensable d'alerter sur les risques de la pratique sans une préparation adaptée et un accompagnement suffisant.

Chaque individu doit être responsable de ses actions, pour sa santé et pour celle des autres.

Nous pouvons imaginer que ce déconfinement progressif va se prolonger jusqu'à l'été. Les recommandations qui suivent sont proposées pour cette période et sont complémentaires des règles et bons usages de la navigation de plaisance. Des aménagements spécifiques sont d'ores et déjà possibles pour les Sportifs de Haut Niveau, les Sportifs Professionnels et les Professionnels du secteur de la Plaisance.

Avant d'entreprendre tout embarquement, il convient de s'auto-évaluer pour mesurer ses propres risques et sa contagiosité éventuelle vis-à-vis des autres membres d'équipage.

Pour ce faire vous la FFVoile a publié un tableau d'auto-évaluation accessible ici : http://espaces.ffvoile.fr/media/121484/questionnaire_auto-evaluation_v140520.doc

SUR LE PLAN PRATIQUE :

Avant toute navigation, il est absolument nécessaire de s'assurer auprès des autorités locales des autorisations/restrictions qui s'appliquent dans son port d'attache et dans l'espace de navigation dans lequel une navigation est envisagée.

Attention !

Ne pas rejeter des produits de nettoyage et du matériel de désinfection et de protection dans l'environnement naturel.

ACCEDER A SON BATEAU :

Respecter les consignes nationales.

Respecter les consignes locales puis celles de la Capitainerie.

Penser à vérifier le bon fonctionnement de son bateau moteur, communication...

Penser à vérifier la présence et la validité de son matériel de sécurité

PREPARER SA NAVIGATION :

Nous recommandons les navigations le long de la bande côtière permettant une meilleure gestion sanitaire si nécessaire. Le retour au port d'attache est préconisé.

Nous déconseillons les amarrages ou les mouillages à couple d'un autre bateau.

Nous conseillons de favoriser les échanges par téléphone avec le port ou les fournisseurs habituels pour éviter les déplacements

Nous recommandons de prévenir un proche à terre du programme de navigation (horaire de départ et horaire de retour estimé)

EQUIPER SON BATEAU :

Cuisine : savon liquide, papier absorbant à usage ménager, produits liquides et lingettes désinfectantes (eau de javel, virucides). Poubelle à ouverture au pied, lavage des mains après toutes manipulations potentiellement contaminantes.

Toilettes : idem ci-dessus + l'usage de papier toilette individuel est recommandé. Désinfection des lieux après chaque usage.

Cockpit et Carré. Bouteilles de gel hydro-alcoolique à disposition

Pour les croisières au large, garder une liaison avec la terre par téléphone satellite

Nommer un responsable/Point de contact à terre

CONSTITUER SON EQUIPAGE :

Privilégier les navigations en solitaire si le niveau et l'expérience le permettent.

En équipage, encourager, privilégier les navigations des personnes vivant sous le même toit.

En équipage, dans un cas différent du cas précédent, ajuster le nombre d'équipiers à la configuration du bateau et au respect des règles de distanciation d'un mètre et filtrer les équipiers avant l'embarquement à travers l'auto-questionnaire (ci-dessus) si possible avec évaluation de la température. Rappeler et vérifier la compréhension des mesures barrières.

Les coordonnées précises (dont téléphone portable) de l'équipage seront reportées sur le Livre de Bord au moment de l'embarquement, dans un objectif de traçabilité.

EQUIPEMENTS DEDIES A L'EQUIPAGE :

Thermomètre infrarouge sans contact

Masques chirurgicaux pour équiper un sujet s'il devient suspect d'être contaminé et pour être en mesure de s'équiper en cas d'intervention des secours.

Bouteilles d'eau individuelles en quantité suffisante et identifiées avec bouchon sport (évite l'usage d'un verre)

S'assurer que la pharmacie de bord est opérationnelle

Pharmacie. En cas de COVID déclaré, il n'y a pas de traitement spécifique. Pour les grandes croisières hauturières à plusieurs jours de terre, le suivi à distance du développement de l'infection par un médecin sera facilité avec l'usage d'un tensiomètre automatique.

EQUIPEMENTS PERSONNELS :

Chaque personne embarque avec un sac individuel dans lequel il y a :

- Un masque lavable ou plusieurs masques chirurgicaux, des lunettes protectrices et solaires
- Une bouteille de gel hydro-alcoolique identifiée à son nom
- Des mouchoirs à usage unique, du papier absorbant à usage ménager, du papier hygiénique.
- 1 paire de gants de manœuvres individuelle/marquée au nom de l'équipier
- Un sac de couchage et un oreiller si une nuit à bord est envisagée

En dehors de leur usage ces éléments doivent rester stockés dans le sac rangé toujours au même endroit

AVITAILLEMENT :

Les cartons sont éliminés sur le ponton et jetés dans les poubelles du port

Les emballages des produits embarqués sont lavés avec une solution désinfectante virucide. Si possible, privilégier les avitaillements par drive avec livraison au port avec lavage des mains avant et après manipulations.

Lavage des mains systématique sur le ponton après ce type de manipulation.

A L'EMBARQUEMENT :

Ni embrassade, ni accolade, ni serrage de mains. Si contact par inadvertance, se laver immédiatement les mains

Lavage des mains au gel hydro-alcoolique avant de monter à bord

Déposer directement le sac contenant ses affaires personnelles dans un endroit défini, sur le sol. Eviter banquettes, tables, couchettes

Prise de température pour chaque équipier

EN NAVIGATION :

En équipage, chacun tiendra compte des mesures de distanciation, en particulier pendant les manœuvres.

Répartir et individualiser les tâches : chacun son rôle, minimiser les rotations de postes. Se laver les mains entre les manipulations et changement de postes. Les micros des appareils de communication du bateau doivent être protégés par du film alimentaire qui doit être remplacé à chaque changement d'utilisateur.

Conserver ses amarres et ses pare-battages à bord à l'appareillage.

Usage régulier de gel hydro-alcoolique. Privilégier les distributeurs individuels.

Port des lunettes de protection et solaire recommandé

Usage de papier essuie main jetable à côté des points d'eau avec savon de Marseille et sacs poubelles à liens à côté.

Organiser un nettoyage régulier des surfaces et objets partagés (table à cartes, clavier, poignées manivelles, barre...) avec une solution désinfectante virucide.

Rations individuelles de nourriture. Bouteille d'eau ou gourde nominative. A défaut, privilégier le repas servi à l'assiette. Repas pris de préférence côte à côte plutôt que face à face. Privilégier le grand air. **Respecter à bord les règles de distanciation d'1m lors de la circulation des équipiers dans le bateau et sur le pont.**

Contrôle de température matin et soir, doit être < 37°8 le matin et/ou 38°2 le soir

Si nuit à bord, chacun doit pouvoir disposer d'un lieu isolé (cabine individuelle **et/ou couchette individuelle dans le carré selon les principes de distanciation**) Le lieu de couchage doit être toujours le même (sac personnel rangé au même endroit). Sac de couchage et oreiller personnels.

MESURES A SUIVRE EN FONCTION DES DUREES DE NAVIGATION ACCEPTÉES PAR LES AUTORITES :

- **Avant de prendre la mer : Prise de température matin et soir et répondre au questionnaire d'auto-évaluation : http://espaces.ffvoile.fr/media/121484/questionnaire_auto-évaluation_v140520.doc**

GESTION DES PROBLEMES MEDICAUX EN MER :

Mal de mer :

- Une seule personne prend en charge la victime. Mettre masque, lunettes de protection si elle a besoin d'aide. Lavage des mains ou solution hydro-alcoolique aussi souvent que possible.
- Privilégier des sacs papiers jetables (type avion), jeter immédiatement par-dessus bord après usage
- Laver les souillures à grande eau puis désinfecter à l'eau de Javel. Stocker les vêtements souillés dans un sac poubelle.
- Faire en sorte que la victime s'installe à distance du reste de l'équipage (à l'extérieur de préférence)

Traumatismes :

- La prise en charge doit s'effectuer, si possible, par une seule personne. Mettre masque, gants jetables, lunettes de protection pour tout acte de soins. Tout matériel utilisé (gants, compresses, ciseaux doit être stocké dans un sac poubelle dédié)

SIGNES EVOCATEURS D'UNE CONTAMINATION COVID (VOIR QUESTIONNAIRE D'AUTO EVALUATION):

- Si une température dépasse 37°8 le matin et/ou 38°2 le soir, le déroutement vers le port le plus proche doit être immédiat
- En attendant, la personne suspecte d'être infectée limite au maximum la proximité avec les coéquipiers (l'idéal étant qu'elle soit isolée dans une cabine), porte un masque chirurgical, ne participe plus aux manœuvres, utilise régulièrement du gel hydro-alcoolique.
- Le chef de bord prend contact avec le CROSS (Canal VHF 16 ou 196 par téléphone), qui établit la relation avec le CCMM (Centre de Consultation Médicales maritimes) pour expliquer la situation et éventuellement préparer l'accueil dans un port (MRCC dans la boucle si port étranger). Le choix des moyens d'intervention peut dépendre de l'état de la personne contaminé et de son aggravation éventuelle, mais également des capacités de navigation du bateau et de l'équipage, de la météo ou des avaries éventuelles.
- Une fois la personne débarquée, désinfection sérieuse de la zone où elle a séjourné. Le générateur d'ozone peut avoir une certaine efficacité
- Dans ce sens, il est préférable d'éviter les parcours trop éloignés de la terre, pour que le bateau puisse faire escale rapidement dans un port en cas de suspicion de COVID.

AUTRE DOCUMENTATION POSSIBLE :

- Mesure à suivre en cas de cas possible à bord dans le cadre d'une navigation de plusieurs jours
document disponible à cette adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/COVID%2019%20Recommandations%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20pour%20mise%20en%20application%20%C3%A0%20bord%20des%20navires%20sous%20pavillon%20fran%C3%A7ais.pdf>